Le total se répartit en 4 types (de 1 à 4) en fonction de 2 principaux critères :

- la présence ou l'absence de talus et /ou fossé. Leur présence améliore le rôle anti-érosif des haies.
- l'état de conservation des haies : des haies interrompues ou discontinues sont moins efficaces que des haies continues.

A partir de ces critères, les 4 catégories sont les suivantes :

- **Des haies à entretenir et maintenir en l'état** (haies de types 1 et 2)**:**

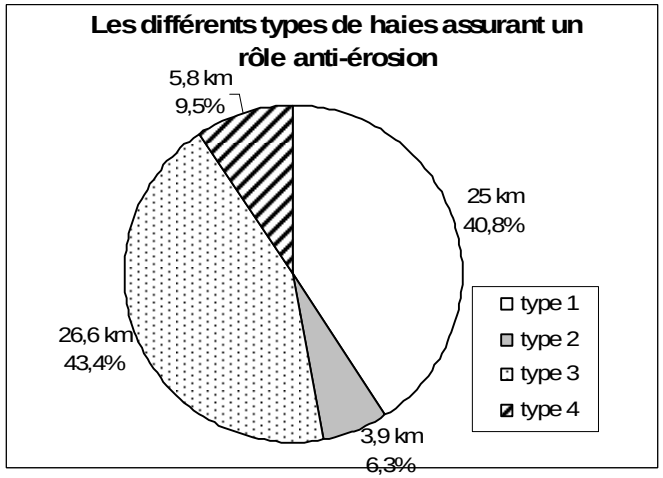

Presque la moitié du linéaire de haie assurant un rôle anti-érosion est en bon état (29 kms sur 61 soit 47 %). C'est un chiffre similaire à celui obtenue sur la commune de Saint Ouen des Alleux (49 %) et supérieur à celui de Livré (36 %).

Ce total se répartit comme suit :

- *haie assurant actuellement un très bon rôle* (= haie de type 1). Ce sont des haies continues sur talus et/ou fossé. 25 kms ont été identifiés sur la commune soit 41 % du linéaire total de haie assurant un rôle anti-érosif.
- *haie assurant actuellement un bon rôle* (= haie de type 2). Ce sont des haies continues sans talus ni fossé. 3,9 kms soit 6,3 % du linéaire.

- **Des haies à restaurer :**

L'autre moitié du linéaire est en mauvais état et à restaurer (32,4 kms soit 53 %). On y distingue :

- *des haies à très bon potentiel* (= haie de type 3). Ce sont des haies discontinues ou interrompues sur talus et/ou fossé. 26,6 kms soit 43,4 % du linéaire.
- *des haies à bon potentiel* (= haie de type 4). Ce sont des haies discontinues ou interrompues sans talus ni fossé. 5,8 kms soit 9,5 % du linéaire.

Le vallon du ruisseau de la Biennais : un secteur où les haies jouent un rôle hydraulique important

Le rôle anti-érosion des haies

Linéaire de haie assurant un rôle anti-érosion sur la commune : 61,3 km soit 30% du linéaire total
Ces 61,3 km se répartissent comme suit :
- haie assurant actuellement un très bon rôle anti-érosion : 25 km soit 40,8 % du linéaire de haie assurant un rôle anti-érosion
- haie assurant un bon rôle anti-érosion : 3,9 km soit 6,3 %
- haie qui pourrait assurer un tès bon rôle anti-érosion : 26,6 km soit 43,4 %
- haie qui pourrait assurer un bon rôle anti-érosion : 5,8 soit 9,5 %

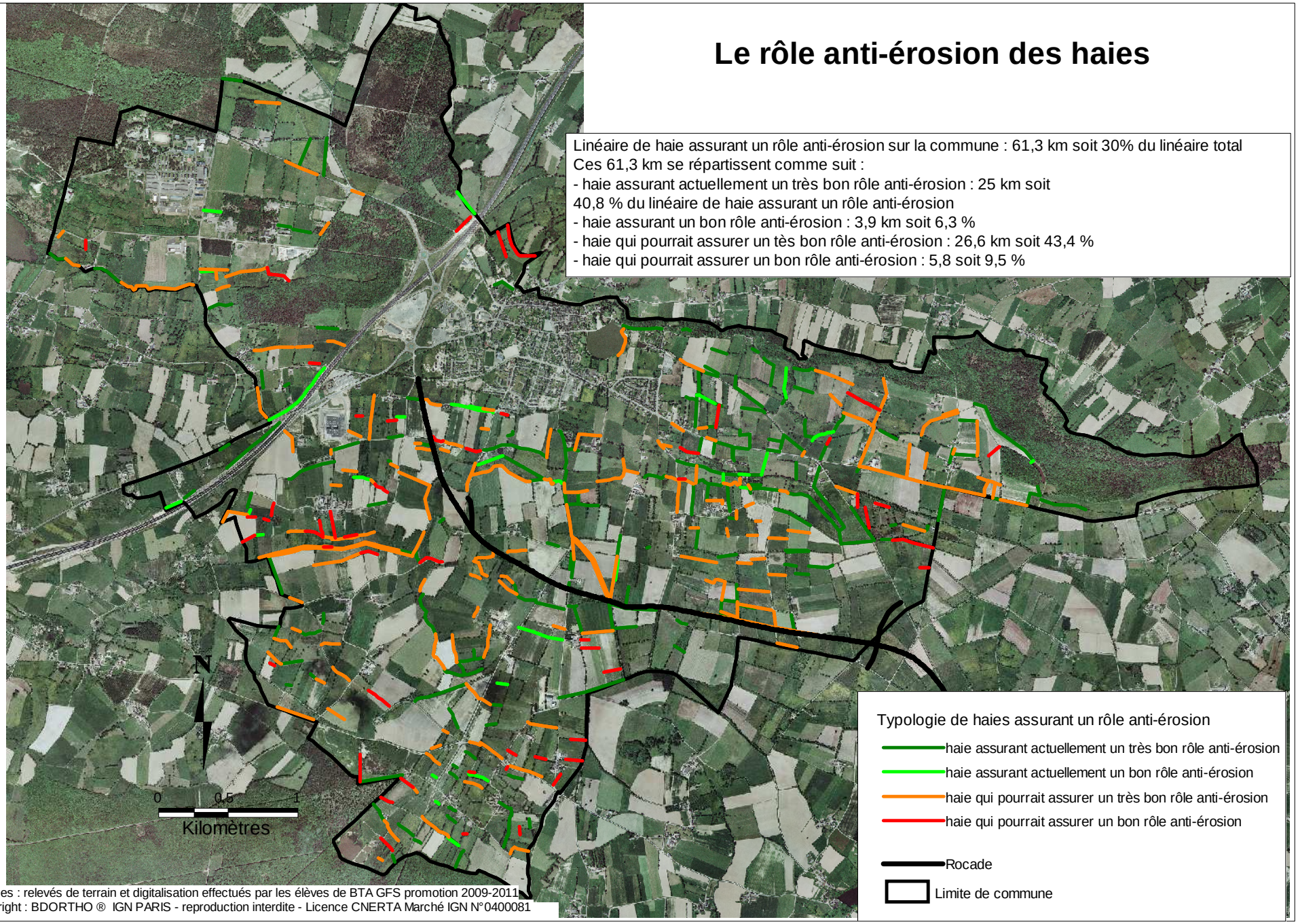

sources : relevés de terrain et digitalisation effectués par les élèves de BTA GFS promotion 2009-2011

Copyright : BDORTHO ® IGN PARIS - reproduction interdite - Licence CNERTA Marché IGN N°0400081

3-2 – Types d'entretiens observés sur le terrain : un réseau globalement entretenu.

(cf annexe 6 : Type d'entretien des haies.)

Sur un quart du linéaire (54,2 kms), aucun signe apparent d'entretien récent n'a été observé par les élèves.
Sur 72,3 kms soit 36 % du linéaire, seul un entretien sur la strate haute (l'élagage et/ou l'émondage) a été observé. Un entretien uniquement sur la strate basse (broyage et/ou débroussaillage) a été moins observé (36,2 kms soit 18 %). Enfin, 16 % du linéaire fait l'objet d'un entretien à la fois sur les strates haute et basse.

Quasiment aucun signe d'utilisation d'herbicides n'a été relevé mais la période d'observation (octobre) n'y était pas propice.

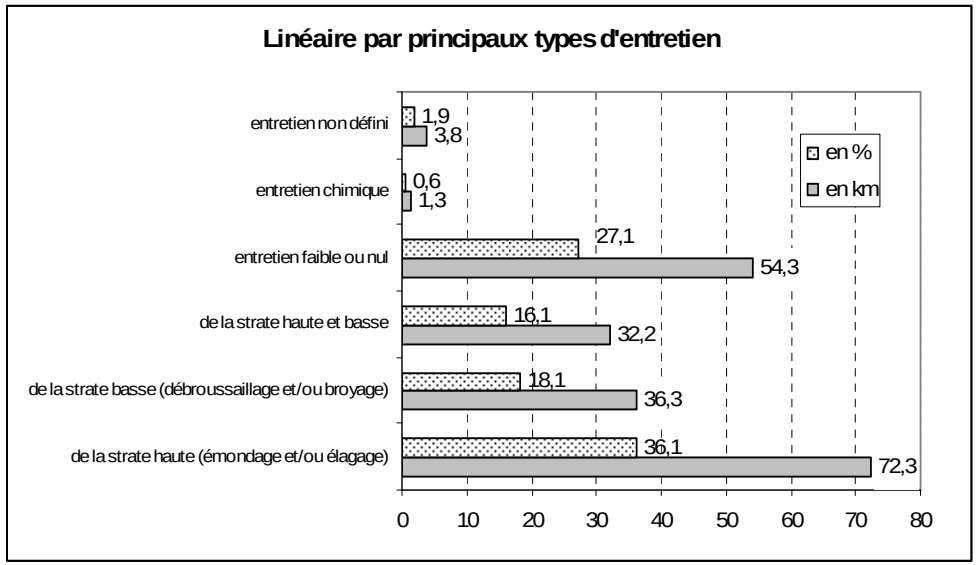

3-3 – Modalités d'entretien recensées d'après les enquêtes auprès des agriculteurs.

Sur les 16 agriculteurs ayant accepté de répondre au questionnaire. Sur les 10 résultats exploitables, il ressort que les fréquences d'entretien sont faibles : tous les 5 ans pour la moitié des agriculteurs enquêtés. 3 agriculteurs sur 10 réalisent un entretien à une fréquence d'un an ou moins.

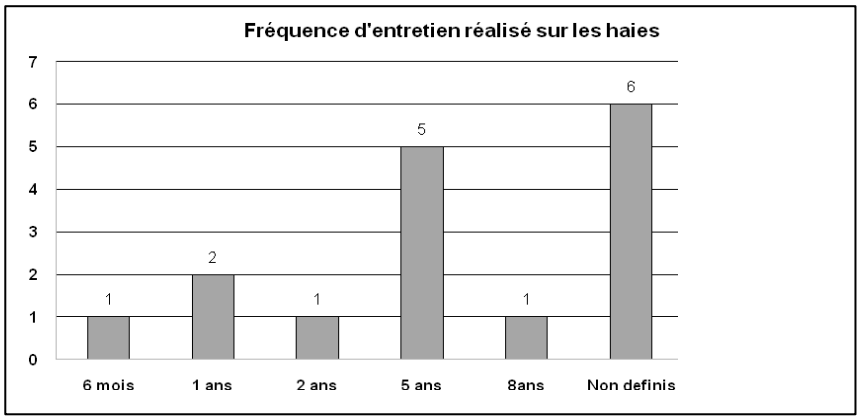

La très grande majorité des entretiens est effectué en période hivernale ou automnale pour des raisons de disponibilité sur les exploitations à une période où les travaux agricoles sont moindres. Ce qui est tout à fait satisfaisant d'un point de vue écologique D'un point de vue écologique, ces périodes sont tout à fait satisfaisantes puisque la faune et la flore sont alors « en sommeil ».

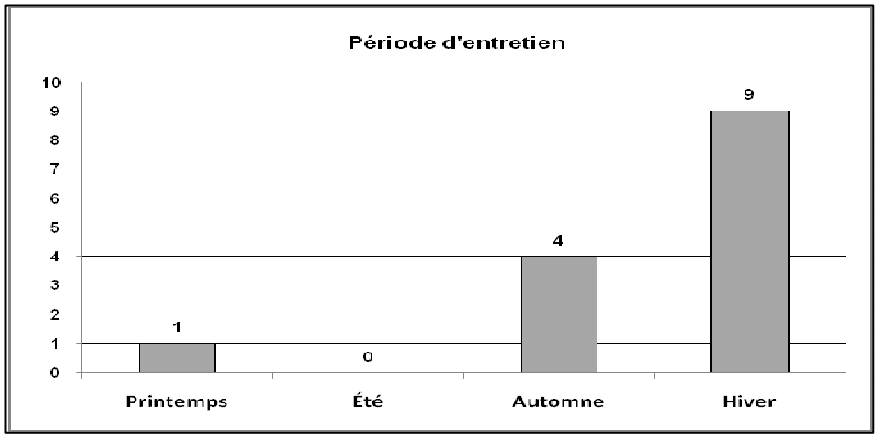

3-4 - Les haies à travers les enquêtes : un rôle reconnu et une assez bonne connaissance des outils de valorisation.

La totalité des agriculteurs reconnaît une ou plusieurs fonctions aux haies, qu'elles soient agronomiques (protection du bétail), paysagère ou de production (bois de chauffage).

Les conditions d'adhésion aux programmes de soutien à la création et à la restauration de haies sont eux aussi globalement maîtrisées ainsi que le projet de filière bois-énergie. Cependant, plus spécifiquement, le programme Breizh bocage n'interpelle que la moitié des agriculteurs enquêtés.

Conclusion.

Comparée aux 4 dernières communes étudiées, Saint Aubin du Cormier se démarque par l'importance de son réseau bocager qui en fait la commune la plus « bocagère » avec 177 ml/ha de la communauté de communes. Pour les autres critères, les similitudes avec les autres communes sont importantes : sa diversité en ligneux (63) marquée par la prédominance que quelques essences en particulier le chêne pédonculé, l'état de conservation relativement dégradé de ces haies (50% du linéaire).

Un tiers du linéaire de haie (61 kms) assure un rôle anti-érosion dont la moitié est en bon état de conservation. Une situation ici encore assez similaire aux autres communes exceptée Saint Ouen des Alleux. Dans un contexte de restauration de la qualité de l'eau, ce réseau bocager nécessite une attention particulière pour son maintien et sa restauration.

Les 10 kms de haies nouvelles ou restaurées recensées sur la commune démontrent une démarche dans ce sens et l'intérêt des programmes départementaux et régionaux portés localement par la communauté de communes.